



MESSAGE DU GOUVERNEUR



Au cours de l'année qui vient de s'écouler, l'économie mondiale a été confrontée à des défis exceptionnels, attribuables à tout un ensemble de risques et d'incertitudes qui ont plané sur l'évolution économique, financière et géopolitique, notamment les retombées des attentats terroristes de septembre 2001, les scandales soulevés par les pratiques comptables de certaines entreprises, la volatilité des marchés boursiers et la situation au Proche-Orient. Tranchant avec la morosité de la conjoncture mondiale, les résultats économiques enregistrés au Canada ont surpassé ceux de presque tous les autres pays industriels : l'activité s'est accrue d'environ 3 1/4 % et 560 000 emplois ont été créés, tandis que les attentes d'inflation demeuraient bien arrimées à la cible de 2 % que poursuit la Banque du Canada.

L'un des facteurs qui ont contribué à la bonne tenue de l'économie canadienne en 2002 est le cadre de politique macroéconomique dont s'est doté notre pays et qui est axé sur le maintien de l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible ainsi que sur la santé des finances publiques. De fait, les événements de la dernière année ont montré à quel point il est important d'instaurer et de maintenir en place des cadres solides de formulation des politiques et de prise de décisions pour être en mesure de relever tant les défis de l'heure que ceux de l'avenir.

Pour pouvoir s'acquitter de ses responsabilités à l'égard non seulement de la politique monétaire, mais aussi de la stabilité du système financier, de la gestion financière et de la monnaie, la Banque a dû faire face aux risques et aux incertitudes qui ont marqué l'année 2002. Sur le plan de l'administration interne, elle a porté son attention principalement sur la planification de la poursuite des activités et la gestion des risques.

J'aimerais souligner ici brièvement quelques-unes des activités que nous avons menées et des décisions que nous avons prises au cours de 2002 pour remplir notre engagement à l'égard des Canadiens. On trouvera un exposé plus détaillé à ce sujet dans les prochaines sections du présent rapport.

Les grands enjeux stratégiques de 2002

Promouvoir la confiance dans la valeur de la monnaie

La meilleure contribution que la Banque du Canada puisse apporter à la bonne tenue de l'économie consiste à préserver la confiance dans la valeur future de la monnaie. Cela veut dire que les consommateurs, dirigeants d'entreprise, épargnants et investisseurs canadiens ne devraient pas avoir à se préoccuper des effets de l'inflation dans leurs décisions de tous les jours. Ils devraient pouvoir vaquer à leurs affaires en toute quiétude, sachant que la Banque fera le nécessaire pour maintenir

l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible. Pour susciter cette confiance, la Banque vise un taux d'inflation de 2 %, soit le point médian de sa fourchette cible qui va de 1 à 3 %.

Comme les mesures de politique monétaire mettent de 18 à 24 mois à faire pleinement sentir leur incidence sur l'inflation, la Banque doit se focaliser sur le moyen terme et voir bien au-delà des conditions existantes. Chose certaine, une bonne politique doit toujours être axée sur l'avenir et, dans le cas de la politique monétaire, cela signifie que les mesures prises par la Banque se fondent sur sa meilleure estimation des pressions futures, et non seulement actuelles, sur l'inflation.

La tenue de l'économie canadienne en 2002 a aussi bénéficié des mesures budgétaires adoptées au cours des années précédentes pour réduire les déficits et l'endettement de l'État, de la libéralisation des échanges commerciaux, ainsi que des réformes structurelles opérées par les secteurs public et privé pour accélérer la croissance de la productivité et améliorer la compétitivité des entreprises canadiennes sur les marchés mondiaux.

À mesure que 2002 avançait, il est devenu manifeste que l'économie canadienne progressait à un rythme vigoureux et se rapprochait des limites de sa capacité de production. Tenant compte de son objectif de maîtrise de l'inflation à moyen terme, la Banque a commencé à inverser la forte poussée expansionniste qu'elle avait imprimée à l'économie l'année précédente; elle a ainsi relevé le taux cible du financement à un jour à chacune de ses dates d'annonce préétablies d'avril, de juin et de juillet. Mais, au second semestre de l'année, l'incertitude s'est amplifiée à l'échelle mondiale, la confiance des marchés ayant été ébranlée par les manquements très médiatisés de grandes entreprises américaines aux règles de comptabilité et de gouvernance. De plus, les risques de nature géopolitique se sont aggravés, notamment à l'égard du Proche-Orient. Comme on croyait qu'il allait en résulter un ralentissement de l'expansion économique, la Banque a laissé inchangé le taux cible du financement à un jour durant tout le reste de l'année et au début de 2003.

Vers la fin de 2002, toutefois, les mesures de l'inflation ont commencé à dépasser les projections. Certes, la Banque s'attendait à ce que le taux d'accroissement des prix à la consommation grimpe au quatrième trimestre sous l'impulsion de plusieurs variations ponctuelles de prix, mais ces dernières se sont avérées plus persistantes qu'elle ne l'avait escompté. En outre, on a observé une certaine généralisation des pressions sur les prix, ce qui allait de pair avec les signes selon lesquels l'économie tournait en fin d'année plus près des limites de sa capacité que prévu. L'orientation de la politique monétaire étant très expansionniste, la Banque a fait savoir qu'il lui faudrait réduire la détente en place pour pouvoir ramener l'inflation à la cible de 2 % à moyen terme.

L'engagement qu'a pris la Banque d'être une institution ouverte et responsable de ses actes devant la population joue aussi un rôle déterminant dans la réalisation de ses principaux objectifs au chapitre de la politique monétaire. Mieux cette dernière est comprise par un vaste public, meilleurs sont ses résultats. Durant l'année, la Banque a redoublé d'efforts pour expliquer la façon dont elle conduit la politique monétaire et donner son point de vue sur des questions connexes.

Favoriser la fiabilité, la solidité et l'efficience du système financier canadien

Pour que l'activité puisse croître à un bon rythme de manière durable, il est également essentiel d'entretenir la confiance à l'égard des institutions et des marchés financiers ainsi que des systèmes de compensation et de règlement. En 2002, la Banque a collaboré avec ses partenaires sur la scène financière à diverses initiatives axées sur le fonctionnement fiable et efficace de ces composantes majeures du système financier.

Le Canada est parvenu ces dernières années à réduire de façon importante le risque que certains événements imprévus ne viennent menacer la bonne marche du système financier du pays. L'année 2002 n'a pas fait

exception. Un nouveau système de compensation et de règlement conçu de manière à atténuer, sinon à éliminer les risques considérables associés au règlement des opérations de change, est entré en activité au Canada et dans six autres pays. Combiné aux autres systèmes bien protégés contre les risques qui exécutent le transfert des gros paiements et le règlement de presque toutes les opérations sur titres au Canada, il a rendu le système financier beaucoup plus sûr que celui-ci ne l'était il y a cinq ans. Grâce à ces systèmes, nous disposons d'une base solide sur laquelle appuyer nos efforts futurs de promotion de la stabilité financière.

La Banque a également cherché à renforcer la fiabilité du système financier canadien en accordant une attention accrue aux plans de poursuite des activités qui sont cruciales pour le bon fonctionnement du système dans son ensemble et de l'économie. Dans le cadre de cette initiative, elle a amélioré ses propres mesures de contingence relativement aux services essentiels qu'elle fournit aux systèmes de paiement, de compensation et de règlement.

Sur la scène internationale, la Banque a participé activement aux travaux de groupes chargés d'étudier diverses questions touchant à la stabilité du système financier international — dont le G20 et le Forum sur la stabilité financière —, travaux qui mettaient résolument l'accent sur l'amélioration du cadre de prévention et de résolution des crises.

En plus d'approfondir ses recherches sur les questions liées au système financier, la Banque a entrepris de renseigner davantage le public et d'élargir le débat sur le sujet en lançant une nouvelle publication semestrielle, la *Revue du système financier*. Cette dernière mettra en lumière l'évolution et les changements que connaît le système financier canadien. Par ailleurs, la Banque a pris part à des discussions sur les moyens de maintenir la confiance dans notre système financier, et elle a appuyé les initiatives visant à accroître l'efficience des marchés de capitaux canadiens.

Approvisionner les Canadiens en billets de banque sûrs

Durant l'année qui vient de s'écouler, la Banque a dû constamment se surpasser dans ses efforts pour devancer les faussaires dans leur utilisation des techniques de pointe.

Elle est intervenue sur plusieurs fronts pour protéger la monnaie canadienne de la contrefaçon. Le problème étant d'envergure internationale, elle a continué de collaborer à toute une gamme de projets avec d'autres banques centrales, des instituts d'émission étrangers et des fabricants et fournisseurs de matériel. Ces projets portent notamment sur la conception, la production et la distribution des billets de banque ainsi que sur la technologie et les caractéristiques de sécurité qui leur sont propres.

Outre son étroite collaboration avec la Gendarmerie royale du Canada en vue de la résolution des problèmes liés à la contrefaçon, la Banque a intensifié ses rapports avec les autorités policières provinciales et municipales pour appuyer l'application de la loi et les activités de sensibilisation du public. Plus globalement, elle a étendu son programme destiné à renseigner la population sur les éléments de sécurité des billets de banque, privilégiant pour ce faire les partenariats avec les groupes nationaux ou régionaux intéressés.

Enfin, la Banque a mis au point de nouvelles caractéristiques anticontrefaçon qui seront incorporées aux trois plus grosses coupures de la série *L'épopée canadienne*. Elle compte mettre en circulation l'une de ces coupures au premier semestre de 2004, et les deux autres, dans les douze mois qui suivront.

Administrer la Banque

Pour que la Banque puisse s'acquitter de ses responsabilités envers les Canadiens, il est indispensable que sa gestion interne soit efficace. Et cela est d'autant plus vrai lorsque les temps sont très incertains. L'une de nos priorités à la suite des événements du 11 septembre 2001 a été de continuer à consolider nos opérations en mettant en place des mesures de sécurité accrues et en assurant une meilleure planification de la poursuite de nos activités dans tous les domaines cruciaux.

Au terme d'une revue approfondie de l'orientation et des priorités stratégiques de la Banque, le Conseil d'administration a approuvé en 2002 un nouveau plan à moyen terme. Ce document, qui porte sur la période de 2003 à 2005, énonce les initiatives clés qui permettront à l'institution de se concentrer davantage sur ses fonctions essentielles et de poursuivre l'excellence dans tous les aspects de son travail.

Nous continuerons de renforcer notre culture axée sur l'apprentissage et la mise en commun du savoir dans l'ensemble des fonctions. Nous nous efforcerons encore plus d'attirer et de retenir des employés talentueux. L'importance que nous accordons déjà à l'originalité des recherches et à la solidité des analyses sera accentuée, tout comme le seront nos efforts d'établissement de partenariats en vue d'étendre nos capacités de recherche et d'échange de connaissances. Nous continuerons également de nous appliquer à communiquer clairement et ouvertement avec nos employés et avec l'extérieur. J'aimerais attirer ici l'attention sur une des initiatives les plus en vue que l'institution a lancée en 2002. Il s'agit du Programme de bourses de recherche de la Banque du Canada, qui vise à encourager la recherche de pointe et à favoriser la création de nouveaux partenariats avec l'extérieur.



Encore une fois en 2002, les employés de la Banque ont été appelés à relever maints défis, certains prévus, d'autres résultant du climat agité qui régnait autour de nous. Je veux les remercier du dévouement dont ils ont fait preuve durant l'année, ainsi que les membres du Conseil d'administration de l'appui qu'ils m'ont accordé. Grâce à tous ces efforts, la Banque a pu respecter son engagement à l'égard des Canadiens en 2002, tout en devenant plus apte à surmonter les défis futurs.

David A. Dodge